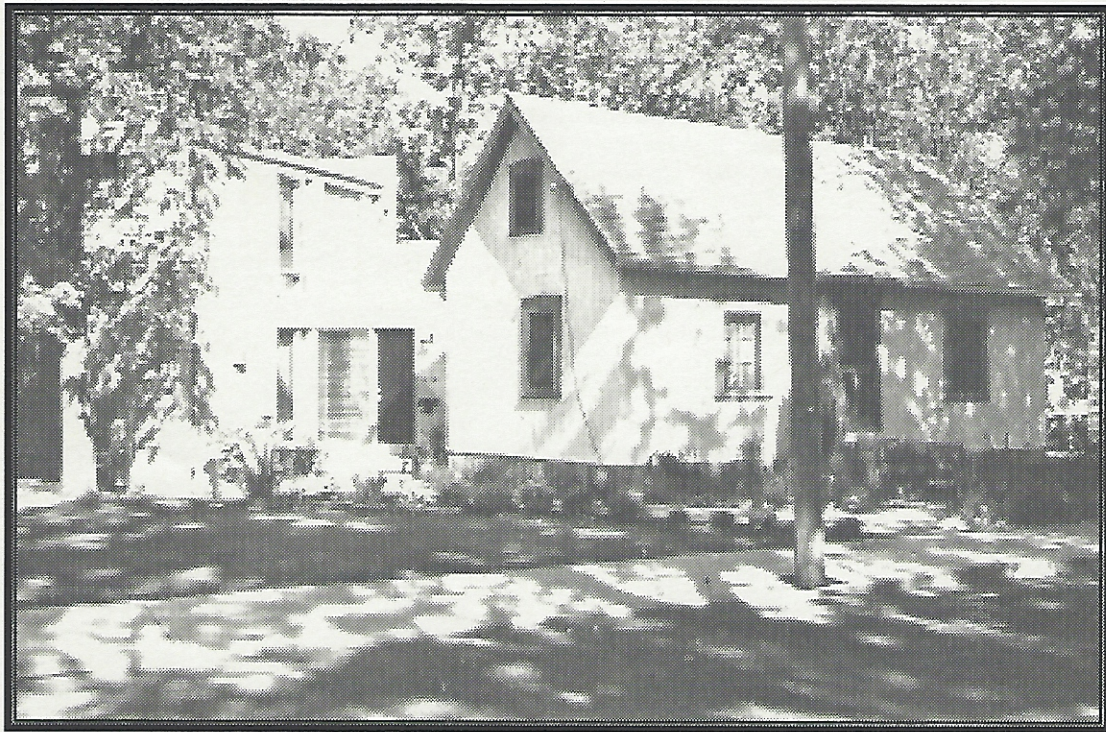
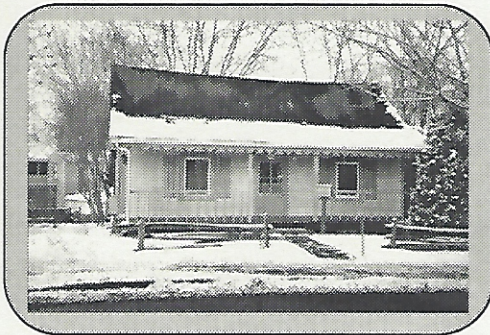


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXIV, numéro 2

Printemps 2004



Une maison, deux temps

Photos : Godefroy-M. Cardinal
(Voir rubrique *Ma Maison*, page 7)

Métiers traditionnels et restauration de bâtiments anciens

Métiers traditionnels : un savoir faire en voie de disparition?

Tel est le thème central du prochain colloque du Comité francophone d'ICOMOS Canada qui se tiendra à l'École des métiers de la construction de Montréal, 5205 Parthenais (métro Laurier), le samedi 24 avril prochain. Ce colloque d'une journée est rendu possible grâce aux contributions du Ministère des Relations internationales, de la Ville de Montréal et du Ministère de la Culture et des Communications et à la précieuse collaboration du Conseil des monuments et sites du Québec, de l'École des métiers de la construction de Montréal, du Conseil des métiers d'art du Québec, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de Technipierre-Héritage et de l'Association des amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ).

L'industrialisation a fait disparaître au fil des ans les métiers traditionnels des grands chantiers de construction. Petit à petit, les artisans, maîtres charpentiers et ébénistes, forgerons et plâtriers, maçons et verriers, ont rangé leurs outils pour gagner les usines ou se sont réfugiés dans la restauration de maisons anciennes et de vieux mobiliers. Les plus âgés ont pris leur retraite ou sont disparus avant même d'avoir pu transmettre leur savoir aux plus jeunes qui s'étaient déjà tournés vers les nouveaux métiers et les nouvelles technologies. Malgré l'adoption récente par le Gouvernement du Québec d'une loi facilitant l'intégration des artisans des métiers traditionnels sur les grands chantiers de construction, il ne leur est pas facile de faire leur niche dans un environnement de travail qui n'est pas conçu pour les accueillir.

Il est par ailleurs troublant de constater qu'au fur et à mesure que la notion de patrimoine s'élargit pour englober aujourd'hui non plus seulement les monuments classés mais aussi les architectures parfois modestes mais non moins intéressantes que sont les maisons de nos campagnes et de nos villes, ces gens de métier savants et expérimentés qu'il nous faudrait pour les entretenir et les sauvegarder nous font de plus en plus défaut. Ce ne sont pas seulement les artisans qui disparaissent mais aussi le savoir et la sagesse qu'ils avaient acquis au fil des générations qui nous échappent. Force nous est de constater qu'il devient de plus en plus difficile de trouver près de chez soi des entrepreneurs et des ouvriers qualifiés et compétents pour prendre charge de la restauration de nos maisons anciennes, même pour des travaux de réparation mineurs. Qui d'entre nous oserait les laisser agir sans surveillance?

C'est donc pour explorer la question de la menace de *disparition* des métiers traditionnels du patrimoine, pour tenter de dégager des réponses à cette question et peut-être même ouvrir des pistes de solutions que nous vous invitons à participer au colloque du samedi 24 avril au cours duquel nous prendrons notamment connaissance de ce qui se fait en Europe à cet égard. Vous pouvez déjà nous signaler votre intérêt à y participer et demander à recevoir la documentation en communiquant avec nous par téléphone au numéro (418) 656-2131, poste 2134, ou par fax au numéro (418) 656-3325 ou de préférence par courriel à l'adresse comitefrancophone@canada.icomos.org. Le programme sera bientôt affiché sur la page web du Comité francophone à l'adresse <http://canada.icomos.org/FR-COM/index.html.en>.

Sommaire

• Métiers traditionnels	2
• Billet	3
• Le Centre de conservation du Québec	4
• Ruralys	5
• Ma bibliothèque	6
• Ma maison	7
• En bref	8
• Restauration de bâtiments anciens	9
• Sauvegarde: cadre législatif	13
• Activités 2004	14
• Vie de l'Association	16
• Carrefour des petites annonces	17
• Rivière-du-Loup se donne une politique du patrimoine	20

Le coût de l'inscription avant le 15 avril sera de 25,00 \$ en admission générale et de 15\$ pour les étudiant(e)s. Les inscriptions doivent se faire de préférence par courriel à l'adresse ci-haut mentionnée. Le paiement de l'inscription se fera sur place, le jour du colloque.

Michel Bonnette
Président
Comité francophone, ICOMOS Canada

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Agathe Lafortune,
Louis Patenaude, Micheline Fecteau.
Collaboratrices, collaborateurs: Réal
Béland, Lise Bissonnette, Michel Bonnette,
Godefroy-M. Cardinal, Robert Gagnon,
Dominique Lalande, Isabelle Paradis.
Photographies : Godefroy-M. Cardinal,
Robert Gagnon, Étienne Guay, MRC Haut-
Saint-François, Jean-Louis Tirman, Ville de
Rivière-du-Loup.
Mise en page et transmission de textes par
courriel : Agathe Lafortune
Mise à la poste : Gilles Paquin
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 --- 3285

La Lucarne est publiée en mars, juin,
septembre et décembre de chaque année
par l'association **Amis et propriétaires de
maisons anciennes du Québec (APMAQ)**

L'adresse du secrétariat de l'Apmaq est le
2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
<http://w3.sympatico.ca/maisons.anciennes>
P.P. 40920008

On peut reproduire et citer les textes parus
dans *La Lucarne* à la condition d'en
indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans
La Lucarne n'engagent que leurs auteurs.

Les métiers du patrimoine : leur apport à la restauration de bâtiments anciens

Anita Caron

Dans le mémoire présenté, le 20 mars 2000, au groupe-conseil chargé de proposer un projet de Politique québécoise du patrimoine culturel, l'APMAQ faisait part de ses attentes concernant le besoin ressenti par un grand nombre de propriétaires de maisons anciennes de pouvoir compter sur une main d'œuvre qualifiée pour la restauration et l'entretien de bâtiments dont ils veulent assurer la sauvegarde.

Le mémoire déplorait, entre autres, que les travailleurs des métiers du patrimoine soient toujours assujettis à la Loi de l'industrie de la construction qui ne leur permet pas d'exercer, de façon légale, des travaux d'entretien ou de restauration sur des bâtiments requérant une main d'œuvre spécialisée à cet effet. Il regrettait également la quasi-inexistence de lieux et de programmes officiellement reconnus pour la formation de personnes désireuses de se qualifier pour des interventions de ce type. Il réclamait enfin « que les métiers traditionnels du bâtiment fassent l'objet, dans les meilleurs délais, d'une définition précise qui permette aux personnes qui les pratiquent d'intervenir légalement dans des travaux de restauration et d'entretien de bâtiments anciens (recommandation 15); que des lieux et des modes de formation et de perfectionnement soient instaurés pour assurer la préparation d'une relève qualifiée dans la restauration et l'entretien de bâtiments anciens (recommandation 16); que l'on fasse place à la dimension patrimoniale dans la formation des architectes, des urbanistes, des professionnels, des ouvriers spécialisés et de toute personne dont l'expertise est requise pour l'entretien et la restauration de bâtiments anciens » (recommandation 17).

Quatre années plus tard, on constate que les mêmes besoins perdurent et qu'il importe de sensibiliser toutes les instances concernées à une problématique qui nécessite l'adoption et l'application de mesures pertinentes. D'où la thématique du présent numéro de La Lucarne qui propose des questionnements, des réalisations, des attentes concernant l'apport requis des métiers du patrimoine.

Notons que l'inquiétude à ce propos ne se trouve pas uniquement chez les propriétaires de maisons anciennes mais également chez les artisans et au sein de groupes et organismes qui oeuvrent à la protection du patrimoine. Il faut se réjouir d'ailleurs de la tenue prochaine d'un colloque scientifique actuellement en préparation ayant pour thème : Les métiers du patrimoine : un savoir-faire en voie de disparition?

Ce colloque organisé sous l'égide d'ICOMOS Canada (*International Council for Monuments and Sites*) aura lieu le samedi, 24 avril à l'École des métiers de la construction de Montréal. Deux questionnements retiendront l'attention des formateurs et des usagers participant à ce colloque : quels sont les facteurs qui influencent aujourd'hui la pratique des métiers traditionnels; comment intégrer les métiers traditionnels dans la vie contemporaine?

Ce sera certainement un moment important qui, selon l'objectif poursuivi par le comité organisateur, devrait permettre de préparer le terrain en vue de l'élaboration d'un plan d'action visant à assurer la pérennité de la pratique des métiers traditionnels du patrimoine, notamment par sa réintégration dans la vie contemporaine.



Publié par l'APMAQ en 2002, le *Répertoire de ressources pour la restauration de maisons anciennes* présente et décrit les services offerts par une centaine d'artisans et de professionnels oeuvrant dans la restauration et l'entretien de bâtiments anciens dans différentes régions du Québec. Il a été conçu en réponse aux demandes d'information concernant l'accès à une main-d'œuvre appropriée pour des tâches à entreprendre ou à poursuivre sur des bâtiments anciens. (Voir le Bon de commande inséré dans le présent envoi de *La Lucarne*.)

Le Centre de conservation du Québec

une ressource pour la préservation des intérieurs anciens

par Isabelle Paradis, restauratrice de sculptures

La préservation des intérieurs anciens est un volet de la restauration encore peu connu. À part quelques grands chantiers de restauration, où les ressources financières ont permis aux restaurateurs d'intervenir pour documenter et restaurer des intérieurs, peu d'interventions ont été réalisées. Chaque époque amène son lot de nouveautés qui sont à l'origine de l'application de couches de peinture ou de papier peint sur un décor ancien. La découverte d'un décor peint sous des couches de peinture ou sous un revêtement récent n'est pas chose rare dans une maison bourgeoise. De même, on peut également trouver dans les maisons de campagne des décors au pochoir, des bandes de couleurs sur les murs, des faux finis qui imitent le bois et des planchers aux couleurs criardes. Tous ces décors sont des témoins importants qui font partie intégrante d'une maison ancienne et qui lui donnent son cachet.



Décor peint découvert lors d'un examen fait dans une maison de Québec.

Des informations insoupçonnées

En général, lorsqu'une maison est restaurée, la documentation et la conservation du décor intérieur ne sont malheureusement pas une priorité. Cet aspect de la restauration est négligé car il existe peu d'information sur l'histoire des décors intérieurs. Pourtant, les éléments décoratifs intérieurs peuvent révéler des informations pertinentes. Le moindre petit fragment de papier peint, de peinture ou de journal, s'il est bien interprété, peut nous renseigner sur des modifications survenues à l'intérieur de la maison. De plus, mis en relation avec les informations provenant de la structure, ces éléments aideront à confirmer l'ancienneté d'un revêtement.

Malheureusement, encore aujourd'hui, les revêtements intérieurs en crépis, en plâtre ou en bois, sont parfois remplacés sans même qu'un témoin ne soit conservé. Une fois cette information perdue, l'étude et le retour au décor original est alors impossible.

Sous l'œil du restaurateur

Un restaurateur peut aider à documenter et à mettre en valeur un intérieur ancien. Son travail commence par un examen approfondi des matériaux constitutifs et des finis peints. Avec ces connaissances techniques, historiques et scientifiques, il cherche à comprendre l'histoire du

décor. L'examen des différentes couches de peinture est une des étapes importantes de ce travail. Couche par couche, le restaurateur va remonter dans le temps jusqu'au décor original, si celui-ci est toujours présent. Selon l'ancienneté de la maison, on pourra retrouver jusqu'à une vingtaine de couches de peinture. Chacune de ces couches sera documentée ainsi que tous les éléments décoratifs d'une pièce (mur, corniche, boiserie, chambranle, etc.). Afin d'en savoir encore plus, des échantillons de peinture seront prélevés pour être observés au microscope. À l'occasion, on ira jusqu'à identifier les pigments et le liant de la peinture, ce qui, dans certains cas, nous apportera des informations sur la technique utilisée et sur la période de réalisation du décor.

Ce n'est qu'après avoir réalisé les examens nécessaires que la restauration du décor pourra débuter. La bonne marche du chantier sera facilitée par une collaboration et par l'échange d'informations entre les intervenants du chantier : architectes, historiens, ouvriers, artisans, restaurateurs et, bien sûr, le propriétaire.

Le Centre de conservation du Québec au service du patrimoine mobilier du Québec

Le Centre effectue à chaque année des travaux de restauration visant d'abord à assurer la préservation et la mise en valeur des collections d'État, ainsi que de plusieurs institutions muséales reconnues et subventionnées par le ministère de la Culture et des Communications.

D'autres organismes dont, entre autres, les institutions muséales reconnues par le Ministère, les propriétaires de biens classés en vertu de la loi sur les biens culturels, les fabriques, les municipalités ou les particuliers peuvent également faire appel au Centre par le biais de services facturés.

Cette année, le Centre de conservation célèbre son 25^{ème} anniversaire et pour l'occasion, des activités, telles que des portes ouvertes seront organisées. Si vous voulez en connaître davantage sur les célébrations du 25^e ou sur les services offerts, visitez notre site Web : www.ccg.mcc.gouv.qc.ca .

Ruralys : Une nouvelle ressource en patrimoine

par Dominique Lalande, directrice générale

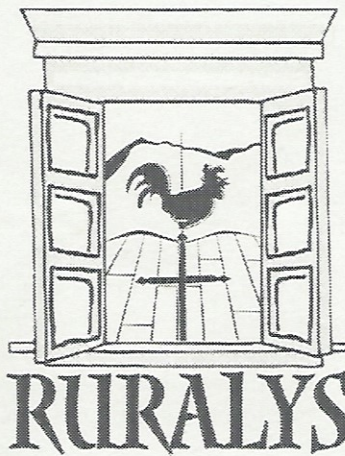
Ruralys est un nouvel organisme sans but lucratif né dans le Kamouraska. Ce centre d'expertise est chargé de soutenir, d'accompagner et de stimuler les initiatives de protection et de mise en valeur du patrimoine rural. Ce centre multiressources s'intéresse à tout ce qui dessine le caractère identitaire, spécifique et original du monde rural et qui forme un tout indissociable et étroitement lié à la revitalisation des territoires ruraux : l'architecture ancienne, les paysages naturels et humanisés; les savoir-faire techniques et traditionnels; le patrimoine génétique végétal, les ressources du territoire, les traditions et usages alimentaires et le patrimoine archéologique.

Ruralys mène à la fois une mission éducative et économique. Il met à la disposition des communautés rurales prioritairement du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-du-Sud un guichet unique de connaissances et de compétences sur le patrimoine rural, au moyen de services-conseils, le développement d'outils d'intervention, des actions de sensibilisation, de la recherche et de l'innovation. Ces services visent à créer de la valeur ajoutée aux ressources patrimoniales existantes dans le cadre de développement économique durable. La force de Ruralys provient du regroupement multidisciplinaire travaillant à une vision intégrée du patrimoine.

Banque de ressources

Grâce à sa banque de ressources techniques et professionnelles, Ruralys peut conseiller et intervenir actuellement sur quatre volets : le patrimoine architectural soit les bâtiments d'avant 1950 (maisons, magasins, ateliers, manufactures, édifices publics...), les petits patrimoines (dépendances de ferme, laiteries, fours à pain, caveaux, croix de chemin...), les paysages naturels et humanisés et les ressources archéologiques. Les services-conseils pour la planification et l'intervention s'adressent aux MRC, municipalités, aux organismes de développement, aux orga-

nismes publics et aux institutions d'enseignement. Le Centre offre, par exemple, de faire des inventaires du patrimoine bâti, des analyses de potentiel archéologique, des plans de mise en valeur de sites d'intérêt patrimonial et des inventaires de caractérisation des paysages. Il peut offrir de la formation, produire des publications et peut s'impliquer dans toutes activités de sensibilisation vouées au patrimoine.



Consultance architecturale

La consultance architecturale est offerte pour le grand public et les propriétaires de bâti rural ancien par le site Internet www.ruralys.org. Ce portail d'information constitue un site de diffusion et de consultation sur le patrimoine rural. Entre autre il donne accès à une vaste banque de données sur le patrimoine bâti. Des services de consultance de base par Internet sont offerts. Selon le projet de rénovation, l'utilisateur est orienté vers des ressources. Nous comptons rendre disponible dans un prochain avenir une banque d'artisans et de fournisseurs. Actuellement le portail regroupe les données disponibles sur le patrimoine bâti, les paysages, les petits patrimoines et les ressources du territoire du Kamouraska. Le développement des contenus et l'élaboration d'autres volets font partie de nos projets. Le portail constitue une plate-forme technologique dynamique ayant une capacité à recevoir les

banques d'information d'autres régions. La création d'une banque de données sur le patrimoine rural québécois serait possible....

Intervention sur les paysages

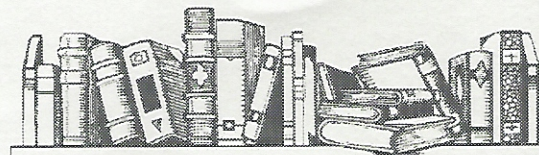
L'intervention sur les paysages constitue un autre projet. Actuellement Ruralys mène une recherche originale qui consiste à poser les notions de base des composantes fondamentales des paysages, de dresser une carte de «sensibilité» et de formuler des propositions de conservation et de mise en valeur. Cette expertise pour laquelle le Kamouraska sert de territoire pilote pourrait être mise à profit pour d'autres territoires. Les résultats de cette recherche seront dévoilés lors d'un forum régional sur les paysages le 5 mai prochain à La Pocatière.

Enfin le projet du verger conservatoire vise la mise en place d'un verger rassemblant les variétés fruitières anciennes les mieux adaptées et les plus caractérisées du territoire. Il vise à conserver, reproduire et mettre en marché des variétés fruitières anciennes les mieux adaptées de la Côte-du-Sud. Un projet en développement qui suscite déjà un grand intérêt dans le milieu.

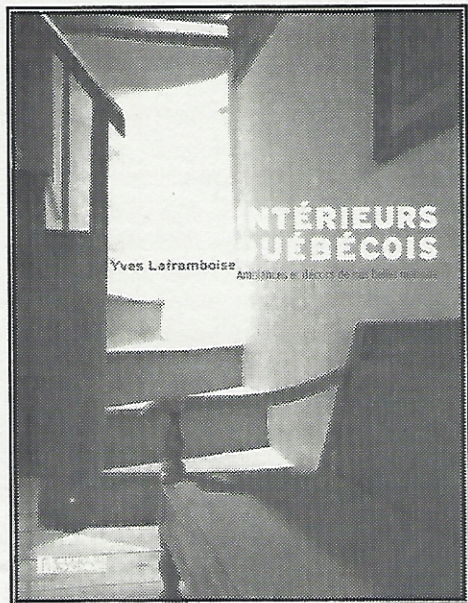
Ruralys entend devenir un interlocuteur incontournable en matière de patrimoine rural. Un organisme novateur et dynamique apportant une vision intégrée du patrimoine qui compte sur l'appui de tous ceux et celles croyant que le patrimoine contribue à notre qualité de vie et au développement économique de nos régions.

Ruralys, 1642 de la Ferme, La Pocatière (Québec) G1R 1Z0
(418) 354-1355
ruralys@bellnet.ca





**Yves Laframboise, *Intérieurs québécois. Ambiances et décors de nos belles maisons*,
Les Éditions de l'Homme, 2003, 300 pages**



Yves Laframboise est historien de l'art et ethnohistorien. Il travaille depuis de nombreuses années dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel québécois. Ses précédents ouvrages, publiés également aux Éditions de l'Homme, *Circuits pittoresques du Québec*, *Villages pittoresques du Québec* et *La maison au Québec de la colonie française au XX^e siècle* sont bien connus pour être des outils précieux d'exploration du territoire.

Avec *Intérieurs québécois*, Yves Laframboise poursuit sa découverte du paysage québécois en poussant, cette fois-ci, une incursion au cœur même du bâti qui le caractérise et lui donne son identité, celui des maisons anciennes. Les maisons qui sont présentées dans ce livre se rangent à toutes fins utiles, précise-t-on en introduction, en deux groupes, celles qui sont du domaine public et qui ont désormais le statut de musée (la maison Colby-Curtis de Stanstead et le manoir Mauvide-Genest sur l'île d'Orléans, par exemple), et celles qui appartiennent à des

particuliers, entre autres, la villa Pimbinas et «une petite maison de colon» en Beauce. Les premières, gérées par des organismes sans but lucratif, ont pour la plupart conservé ou repris les traits caractéristiques des intérieurs d'époque puisqu'elles s'appliquent à témoigner du cadre de vie de l'un ou l'autre de leurs occupants. À côté de ces demeures au caractère institutionnel, les maisons privées présentent des aménagements tout aussi intéressants. Dans bien des cas, l'ensemble du décor architectural intérieur a été soigneusement conservé, de même que les meubles d'origine. Plusieurs ont été aménagées en gîtes du passant et sont de ce fait ouvertes au public; d'autres, habitées par leurs propriétaires qui ont choisi de demeurer anonymes, peuvent être admirées grâce aux photographies prises par Yves Laframboise et qui font la beauté de l'ouvrage.

«Maisons coup de cœur, intérieurs romantiques, résidences de charme... vous les trouverez dans cette présentation richement illustrée de plus d'une vingtaine de maisons du Québec érigées entre le milieu du XVIII^e siècle et le début des années 1930. Dans chaque cas, une même passion, un même souci, celui d'un équilibre harmonieux entre des besoins nouveaux et le respect du caractère ancien d'une vieille demeure. Des intérieurs rares, des décors de collectionneurs, des restitutions à l'authentique et de beaux aménagements qu'abritent des maisons au site souvent exceptionnel se succèdent au fil des pages de cet ouvrage.

En guise d'introduction à son ouvrage, Yves Laframboise répond à un certain nombre de questions qui ont trait à l'aménagement de la maison et aux influences diverses qui l'ont traversée. On peut y apprendre bien des choses

concernant la couleur des murs et des boiseries, les rideaux, le mobilier, la quincaillerie d'architecture, la spécialisation progressive des pièces de la maison... Ces sujets sont traités — et c'est cela qui les rend bien vivants — selon une perspective historique et sociale.

À signaler : ce livre comporte un carnet d'adresses des maisons qui sont accessibles au public, soit qu'elles accueillent en effet les visiteurs, soit qu'elles y logent une clientèle lorsqu'il s'agit de gîtes. On y indique même les numéros de téléphone de chacune de ces maisons ce qui permet de prendre contact avec leurs hôtes facilement. À la fin du livre, on trouve également un lexique de termes techniques (joint tringlé, toit brisé, etc.). Enfin, une bibliographie de plus de trente titres sert de référence. S'y retrouvent, entre autres, les noms de Suzanne Dupuis, Michel Lessard, Paul-Louis Martin, Luc Noppen et François Varin. Bref, des auteurs et des titres de livres ou d'articles qu'on a envie de lire parce qu'ils nous parlent de la maison d'ici, de son histoire et de son évolution.

On aura, au total, autant de plaisir à lire *Intérieurs québécois* qu'à regarder ses photographies.

Ce livre est en effet un beau livre, mais aussi une source précieuse d'information pour ceux qui s'intéressent à l'histoire de la maison et à l'évolution de la décoration intérieure au Québec.

Comment terminer notre compte rendu sans dire en outre que ces maisons sont, bien évidemment, un vibrant hommage au savoir-faire des artisans qui les ont construites et qui les ont entretenues, puis restaurées. Mais c'est là, peut-être, une autre histoire !

UNE MAISON, DEUX TEMPS

par Lise Bissonnette et Godefroy-M. Cardinal

Telle que sa longue vie l'avait modelée, elle charmait toujours les passants. Revêtue d'un déclin bleu ciel, posée sous les frondaisons dans une courbe molle de l'ancien chemin du Roy, elle était connue même des banlieusards qui empruntent le boulevard Gouin, matin et soir, pour échapper aux grandes artères bloquées de l'entrée nord de Montréal. Mais seuls les étés, désormais, lui étaient encore doux. Chaque hiver rongeaient un peu plus ses fondations, tordait son toit, attristait ses intérieurs. Elle atteignait le bout de sa coquetterie. La Ville de Montréal l'enterrait déjà en l'évaluant comme un taudis : 17 000 dollars en 2001. Tout démolisseur aurait été bienvenu.

C'est en juillet que nous l'avons acquise de son vaillant dernier propriétaire, qui l'avait lui-même sauvée des appétits d'un entrepreneur en vinyle et briques roses. Nous l'avons achetée comme nous le faisons pour un artefact chez un antiquaire, ou une œuvre dans une galerie d'art contemporain. Parce qu'elle était un objet tentant, avec ses beaux restes - planchers de pin et combles presque intacts - ses proportions minuscules et parfaites. Nous voulions en faire une sorte de résidence secondaire en ville, un chalet aux alentours feuillus de la Rivière-des-Prairies, un lieu d'écriture et d'apaisement à dix minutes de notre résidence principale. Nous nous sommes inscrits à l'APMAQ. Et l'aventure a commencé.

L'automne suivant, le hasard nous a proposé un acheteur pour notre résidence et nous avons eu l'idée folle de profiter du beau lieu de la petite maison pour y construire une vaste habitation, contemporaine sans retenue, qui serait à la fois son contraire et son alter ego. Une seule condition : cette maison devait pouvoir accueillir une

grande bibliothèque personnelle. En décembre, l'architecte Pierre Thibault - fort primé et de bonne lignée car ses parents sont membres de l'APMAQ - nous proposait ses premières esquisses. Durant l'hiver, notre ami à tous, Bernard Lajoie, nous donnait ses conseils d'expert et se mettait en chasse des matériaux de rétablissement de la maison ancienne : planches en bois debout, fenêtres d'époque, quincaillerie, poêle, et plus encore. En juillet 2002, nous pouvions signer le contrat de réalisation des travaux avec PRAXI construction, c'est-à-dire avec Yves Belley, un charpentier intellectuel perfectionniste que la chance a mis sur notre route. Nous avons emménagé en

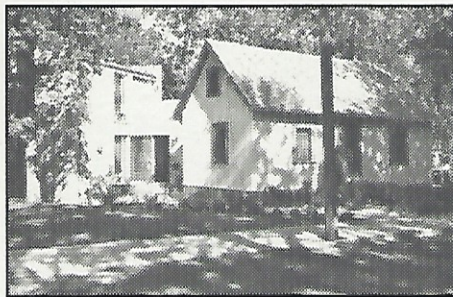


Photo: Godefroy-M. Cardinal

février 2003.

Nous avons deux maisons en une. D'un côté, la vie quotidienne inondée de lumière sur trois étages sans division ou presque, où le bois blond des plafonds, des planchers, des charpentes apparentes salue et prolonge sans l'imiter l'habitat ancien. Dans l'axe de la porte arrière d'autrefois, un couloir intérieur au rez-de-chaussée et une coursive à l'étage nous font passer de la légère agitation du boulevard à la calme perspective de la rivière, des ombres chaudes d'un espace ancestral à la clarté du temps présent. Nous aimons les paradoxes, la vie en est faite, nous sommes servis.

Mais le plaisir n'aurait pas été le même sans le voyage que nous a proposé la maison bleue, dont nous avons pu reconstituer l'histoire, grâce à nos voisins d'en face, M. Vaillancourt et son épouse née dans l'unique chambre de la maison, descendante directe de celui qui l'avait construite en 1811, Pierre Gagnon. Ce fut miracle que de retracer aux Archives nationales l'itinéraire de cette habitation sans lettres de noblesse, abri modeste édifié par un journalier qui y éleva onze enfants dans moins de 500 pieds carrés, jusqu'à sa mort en 1826. L'inventaire après décès évoque le bâtiment comme une masure « en mauvais état », déjà. Des générations de la même famille s'y sont pourtant succédé jusqu'en 1974, autres journaliers, ou tailleurs de pierre dans les carrières avoisinant la prison de Bordeaux.

La maison est désormais ivoire, son toit rendu à son angle original abrupt, le déclin remplacé par les planches verticales, ses murs intérieurs dévoilant les pièces et leur lattis d'origine, modeste survivante des techniques du régime français que son constructeur utilisa car il n'en connaissait pas d'autres, alors que la maison dite « québécoise », ailleurs, commençait à atténuer ses aspérités. De cette partie du chemin du Roy qui s'appelait en 1811 la Côte-de-Misère, on aperçoit à peine l'habitation contemporaine. La continuité est simple, malgré l'ampleur du projet, et nous enchante.



- Informations reçues sur des sites web concernant le patrimoine

• La Maison Lamontagne – membre de l'APMAQ

www.maisonlamontagne.qc.ca

Intitulé *De pierre, de bois, de brique*, ce site présente une Histoire de la maison au Québec : la maison rurale en Nouvelle-France avec son emblématique maison de la vallée du Saint-Laurent; la maison urbaine en Nouvelle-France; la maison londonienne; villas et villégiatures; la maison des faubourgs (avec photos du quartier Saint-Roch à Québec); l'habitat ouvrier urbain; les maisons de notables, etc. Bref, une douzaine de rubriques abondamment illustrées et fort bien documentées. Une page, intitulée *Conserver les maisons*, retrace le mouvement de la conservation architecturale qui touche le Québec au lendemain de la Première Guerre mondiale. Luc Noppen, entre autres, participe à la production de ce site web.

• Invitation à visiter le cordon patrimonial de Saint-Martine

Yvan Pilon, membre de l'APMAQ, propriétaire de la maison Pierre-Rousselle à Sainte-Martine et codirecteur du projet de mise en valeur du cordon patrimonial de Sainte-Martine, vous invite à visiter le site web élaboré par la Société du patrimoine de Sainte-Martine. Ce site permet aux visiteurs de découvrir le cœur du village par une promenade virtuelle à travers la rue Saint-Joseph. Une carte géographique, un index et des photos des bâtiments et sites répertoriés guident les visiteurs dans leur découverte. En 1998, la municipalité de Sainte-Martine a voulu marquer son intérêt pour la mise en valeur de son patrimoine en adoptant un règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale. Ce règlement protège le cadre bâti du boul. Saint-Joseph qui traverse la municipalité du site des Moulins jusqu'à l'École d'agriculture.

- L'exposition *Mains de maîtres au Musée des Maîtres et des artisans du Québec*

Le Musée des Maîtres et des Artisans du Québec présente une exposition, intitulée *Mains de maîtres*, qui transporte ses visiteurs dans l'univers des anciens métiers et présente les meubles, jouets, pièces d'orfèvrerie et de l'art religieux qui ont fait le quotidien de nos ancêtres. La collection du Musée regroupe entre autres, des objets de la collection de l'ancien musée de l'École du meuble de Montréal. On sait que cette école a joué un rôle essentiel dans l'émergence d'un mouvement artistique québécois mais aussi dans la reconnaissance de ses maîtres et artisans des siècles passés. Des noms comme ceux de Borduas, Riopelle, Jean Palardy et Robert-Lionel Séguin y sont associés.

Le Musée est ouvert du mercredi au dimanche de 12h à 17 h. Il est situé au 615, avenue Saint-Croix dans une église néogothique du 19^e siècle

Renseignements : (514) 747-7367

Site web : www.mmaq.qc.ca

- Certificats d'honneur du CMSQ : appel de candidatures

Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) décerne chaque année, puis plus de dix ans, des certificats soulignant des actions remarquables de défense ou de mise en valeur du patrimoine ou des paysages culturels du Québec. Il existe deux catégories de certificat. Le premier est décerné à un individu qui consacre depuis des années des énergies et de son temps assidûment et de façon exceptionnelle à la cause du patrimoine. Le deuxième est décerné à un individu, à une organisation ou à un regroupement public ou privé (municipalité, association, regroupement professionnel, etc.) qui a réalisé, durant l'année, un projet remarquable pour sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine québécois.

Date limite de présentation des candidatures : 15 mai 2004

Pour renseignements :

Tél. : 1. 800.494-4347 ou (418) 647-4347

Courriel : cmsq@cmsq.qc.ca

- Invitation à célébrer en musique le prélude au printemps

Samedi, le 3 avril à 20 heures aura lieu dans l'église ancestrale de Cap-Saint-Ignace, un concert ayant pour thème : Prélude au printemps. Quatre artistes Sylvain Doyon, organiste, Vincent Bélanger, violoncelliste, Antoine Bélanger, haute-contre et Guy Bélanger, ténor présenteront des pièces de Vienne, Massenet, Fauré, Vivaldi, Saint-Saëns, Schubert, Bizet, Becker, Franck, Bach, Haendel, Glazounov et autres musiciens de renom. L'interprétation qui aura lieu au jubé de l'orgue sera transmise à l'avant de l'église par l'intermédiaire d'un écran géant. Notons que l'église reconstruite en 1891 est la troisième érigée sur le site où elle se trouve présentement. Toute de bois à l'intérieur et parée de dorures, elle dispose d'un orgue Casavant à trois claviers et trente-sept jeux parlants dont le buffet est en chêne massif. Pour informations et pour réservation de billets, on s'adresse à Tourisme Cap-Saint-Ignace, 418-246-5390 ou au Presbytère, 418-246-5328.

- Congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec juin 2004

La FSHQ tiendra son prochain congrès les 4, 5 et 6 juin au Centre des congrès de Rouyn-Noranda sous le thème de «Rouyn-Noranda, ville nouvelle, fusion du Témiscamingue et de l'Abitibi».

Renseignements sur le site web de la Fédération:

www.histoirequebec.qc.ca

Une équipe pluridisciplinaire au service de la restauration de bâtiments anciens

par Robert Gagnon, B. Arc.

L'ancien atelier du charron (fabricant de voitures à chevaux) Augustin Caron de Saint-Jean-Port-Joli résonne à nouveau des coups de marteau battant le métal chauffé. Après des années d'inactivité, l'ancêtre du parc industriel de Saint-Jean-Port-Joli reprend vie. Cet atelier et son environnement magnifique font l'objet d'une mise en valeur tout azimut par son nouveau propriétaire (voir *La Lucarne*, été 2003). Depuis presque un an, on s'active à remettre en état et à améliorer les différentes constructions que l'on y retrouve. Après la maison de style Second empire (1885) dont les travaux intérieurs vont fort bien et la petite maison québécoise de 1874, Étienne Guay s'est attaqué à la remise en valeur de l'atelier (circa 1875) afin d'y relocaliser ses activités de ferronnerie d'art.



L'atelier vu de l'avenue de Gaspé (route 132)
Photo: Robert Gagnon et Étienne Guay

Apport d'un architecte

Recycler une construction ancienne très endommagée soulève toujours des doutes dans l'entourage du promoteur et parfois chez les entrepreneurs qui sont appelés à soumettre des propositions. On a encore trop tendance au Québec à sous-estimer le potentiel réel des constructions anciennes que l'on retrouve autour des maisons ancestrales dans les milieux ruraux. Il existe une foule de typologies de bâtiments secondaires, granges, ateliers, remises, qui font partie d'un ensemble qu'il est préférable de considérer dans sa totalité et qui offrent des possibilités de recyclage insoupçonnées. C'est pourquoi le propriétaire a tout intérêt à s'entourer des bonnes ressources pour la réalisation de chacune des étapes qui feront du projet une réussite. Consulter un architecte familier avec

les interventions dans les milieux bâtis anciens afin de ne rien laisser au hasard est fortement conseillé. Les honoraires qui seront versés au professionnel, 6 à 7 % du coût total du projet, seront vite récupérés car l'étude minutieuse et l'optimisation des possibilités offertes par le lieu seront appréciées au quotidien par les utilisateurs pendant de nombreuses années.

Constitution d'une équipe

Dans le cas qui nous intéresse ici, le promoteur s'entoura vite d'une équipe pluridisciplinaire formée d'un consultant en architecture, d'un entrepreneur pour les travaux lourds et d'un menuisier /restaurateur qui eurent plusieurs discussions afin d'étudier différents scénarios quant à l'avenir du bâtiment. Des idées telles que sa relocalisation plus au nord du terrain et sa reconstruction à neuf furent même considérées. Par étapes successives et par élimination, les différentes interventions se sont précisées. La décision de conserver l'implantation actuelle du bâtiment, motivée par l'intérêt de conserver la visibilité de l'atelier de l'avenue de Gaspé (route 132), a permis de passer à l'étape suivante qui était de déterminer jusqu'où irait le projet en fonction du budget, bref à prioriser certains éléments quitte à en reporter d'autres. C'est ainsi que toute la finition extérieure a été remise à l'année suivante afin de terminer complètement l'intérieur et de permettre à l'artisan de s'installer le plus rapidement dans ses nouveaux quartiers.

Intervention d'un entrepreneur

L'équipe de Raymond Caron de RX construction, un entrepreneur de L'Islet (secteur Saint-Eugène) s'est donc mise à la tâche. Cette entreprise qui réalise la majorité de son chiffre d'affaire dans de grands chantiers industriels des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, affecte parfois des équipes à de petits chantiers comme celui-ci pour rester en contact avec la réalité du patrimoine ancien. Tout d'abord, le bâtiment devait être soulevé et étayé afin de permettre l'excavation et l'enlèvement des parties endommagées de la rive. Une fois la rive reconstruite et les murs solidifiés, la structure de la toiture fut consolidée avec une poutre d'acier du côté ouest et des tiges d'acier filetées du côté est. Le terrain fut compacté et préparé avec les matériaux appropriés afin de recevoir une dalle de béton muni d'un système perfectionné de chauffage radiant intégré IPEX qui permet à l'utilisateur de bénéficier des meilleures conditions possibles de chauffage tout en évitant l'installation d'appareils encombrants.

Les propriétaires et les restaurateurs de maisons anciennes qui ont l'intention de munir un bâtiment d'une nouvelle dalle en béton devraient sérieusement considérer cette possibilité qui, bien que plus coûteuse à l'installation, garantit à son propriétaire un retour sur son investissement au quotidien par le confort supérieur qu'il procure et les économies de chauffage.



Détail de la nouvelle rive.
Photo: Robert Gagnon et Étienne Guay

Les fenêtres étaient dans un état de conservation excellent comme c'est souvent le cas pour les fenêtres en bois bien conçues du 19^e siècle. Ainsi, aucune modification ou remplacement ne fut nécessaire, si ce n'est l'ajout d'une fenêtre pour la salle de bain et le remplacement d'une porte double en bois par une porte vitrée sur rail, beaucoup plus pratique pour la manutention de pièces de grande dimension ou d'outils.

Atelier complété et ouvert au public

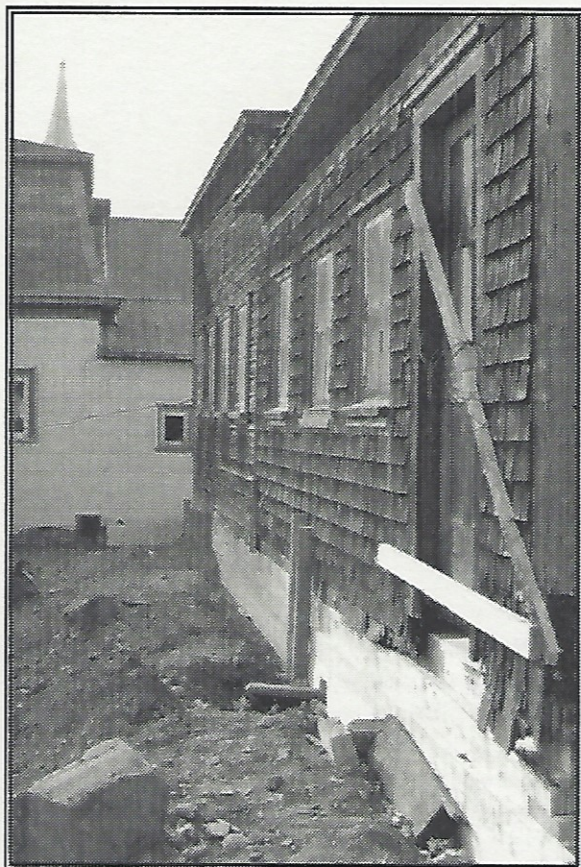
L'atelier est complètement fonctionnel après un chantier de deux mois qui a permis à Étienne Guay de rapatrier ses activités à côté de son domicile. Une décision écologique qui apportera temps et économie à son promoteur et qui rétablit sur un site du village, un mode de vie qui a fait le succès de l'endroit, celui de l'artisan/résident. C'est avec plaisir que des artistes, antiquaires, restaurateurs de maisons anciennes et amis s'y donnent maintenant rendez-vous pour discuter des projets en cours, ou simplement pour y fraterniser le week-end venu. Une nouvelle adresse à Saint-Jean-Port-Joli, village de la Côte-du-sud où se met en place un véritable réseau d'expertise de mise en valeur du patrimoine bâti, de la restauration proprement dite des bâtiments à la confection d'éléments d'architecture en fer forgé en passant par l'acquisition de meubles anciens de qualité et d'œuvres d'art.

Contribution d'artisans-menuisiers

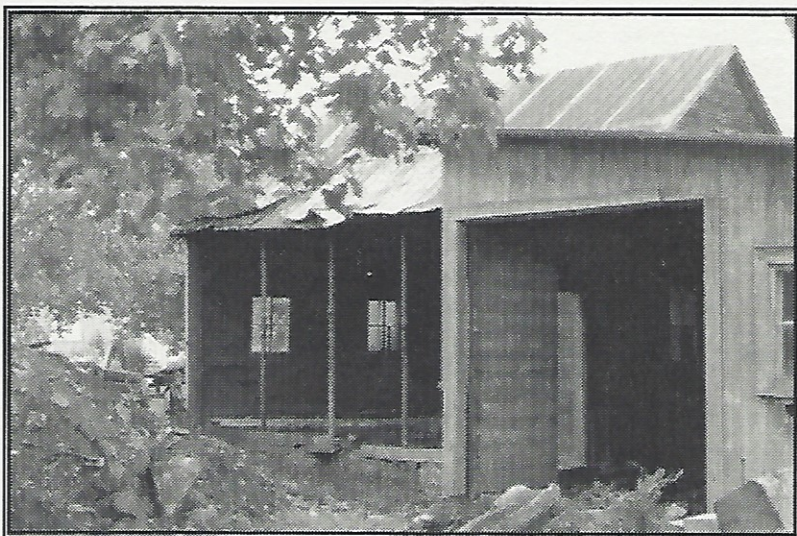
Le travail commençait ensuite pour Steve Bélanger des Maisons de jadis, nouvelle entreprise de Saint-Jean-Port-Joli spécialisée dans les chantiers à caractère patrimonial. L'intérieur du bâtiment fut isolé avec des panneaux d'isolant rigide en uréthane de 2 pouces et recouvert d'un pare-vapeur jusque dans les combles. Après cette étape, l'électricien et le plombier ont procédé à l'installation des différents systèmes. Comme la fonction du bâtiment est une forge d'art, les contraintes au niveau de l'ignifugation (protection contre le feu) sont très importantes. C'est pourquoi l'intérieur de l'atelier a été complètement recouvert de panneaux de placoplâtre ce qui, une fois le plâtrage de finition complété, assure une surface appropriée à la mise en valeur des œuvres et des nombreux outils du ferronnier d'art. Le travail de l'artisan menuisier se poursuit dans la fabrication et la pose des moulures des fenêtres dont le modèle correspond à une moulure de la fin du 19^e siècle trouvée dans l'atelier lors du ménage qui précéda les travaux. Steve Bélanger fabrique ses couteaux à moulurer et peut ainsi reproduire sur demande la plupart des modèles de moulures. À partir d'un petit échantillon de moulure et même de traces dans la peinture, il est possible de recréer une atmosphère disparue.



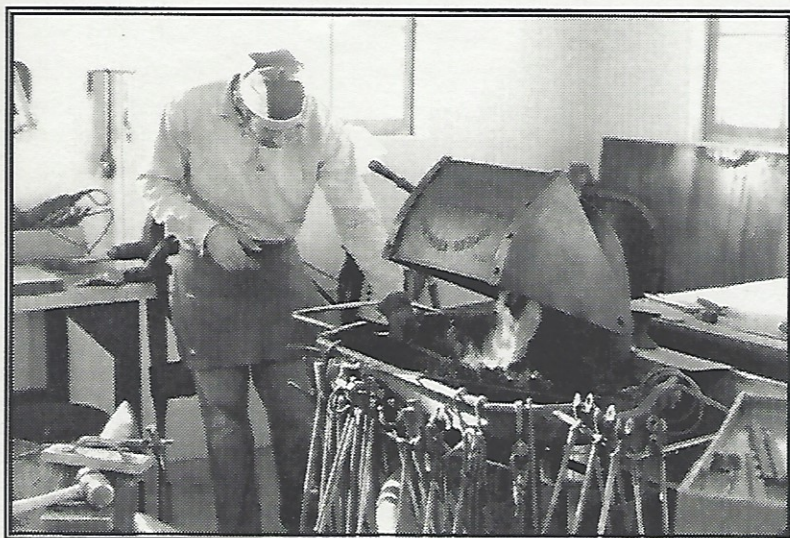
L'Atelier déjà fonctionnel en janvier 2004
Photo: Robert Gagnon et Étienne Guay



L'atelier et sa nouvelle rive
Photo: Robert Gagnon et Étienne Guay



Le bâtiment soulevé et étayé
Photo: Robert Gagnon et Étienne Guay



Le ferronnier d'art, Étienne Guay, ajuste son feu.
Photo: Robert Gagnon et Étienne Guay

*Fin de semaine Art et Patrimoine à
Saint-Jean-Port-Joli
du 21 au 23 mai 2004*

Cette année encore, les amateurs d'architecture patrimoniale pourront visiter des maisons anciennes et rencontrer leurs propriétaires le dimanche 23 mai 2004 pendant l'après-midi. Des artisans ouvriront aussi les portes de leurs ateliers les samedi et dimanche afin de faire découvrir aux visiteurs des aspects méconnus de leurs univers. Aussi, une dégustation de pizzas fines et de vin rouge aura lieu à la Capitainerie du parc nautique de Saint-Jean-Port-Joli le vendredi soir dès 17 heures. Bienvenue à tous !

*Pour information : Robert Gagnon agent de développement culturel à la municipalité de Saint-Jean-Port-Joli
418-598-3084.*

Sauvegarde: Cadre législatif

par Réal Béliand

L'association *Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec* a pour mission la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti ancien et de son environnement. Comme association, elle peut faire, à cette fin, des représentations auprès des instances concernées; elle peut également accorder un appui aux membres et aux groupes qui sollicitent son intervention pour mener des actions de sauvegarde ou de mise en valeur dans leur milieu. Cependant, l'APMAQ ne saurait réaliser pleinement sa mission sans la participation active du plus grand nombre possible de ses membres. La sauvegarde et la mise en valeur des bâtiments anciens exigent, de la part des citoyennes et des citoyens des différentes régions du Québec, un effort soutenu de concertation et une mobilisation constante en vue, en particulier, d'intervenir efficacement auprès de leurs élus.

Le but de cette chronique est donc d'encourager les membres de l'APMAQ à agir et à se mobiliser au plan local en leur fournissant une information utile à cette fin. Ce premier article propose une brève présentation de la *Loi sur les biens culturels du Québec* et des pouvoirs qu'elle confère au Gouvernement québécois.

Cette chronique, à caractère informatif, ne se veut pas à sens unique. Au contraire, elle sollicite votre participation en vous invitant à nous décrire une problématique que vous rencontrez présentement ou que vous avez dû envisager, en lien avec la sauvegarde du patrimoine bâti ancien de votre localité, et en nous faisant part des interventions que vous avez entreprises avec succès ou que vous comptez entreprendre prochainement.

Brève présentation de la Loi sur les biens culturels du Québec

La *Loi sur les biens culturels du Québec*, entrée en vigueur en 1986, comporte deux parties principales, la première correspond à l'ensemble des prescriptions concernant la protection des biens culturels par le

ministère de la Culture et des Communications, la seconde à l'ensemble des prescriptions visant la protection du patrimoine par les municipalités locales.

Le législateur a prévu une grande similitude entre les modes de fonctionnement de deux niveaux d'intervention à propos des pouvoirs accordés et des façons de les appliquer. Ainsi, et le Ministère et les municipalités peuvent intervenir sur des *éléments ponctuels* (maisons, églises, moulins, croix de chemin, etc.) ou sur des *ensembles de structures* et imposer certains contrôles pour assurer la conservation des biens culturels. De même, les deux paliers sont obligés de fonder la majorité de leurs décisions sur l'avis d'un organisme consultatif indépendant : il s'agit, dans le cas du Ministère, de la Commission des biens culturels¹ et, dans celui des municipalités, du Comité consultatif².

Il existe toutefois une différence fondamentale : «Les pouvoirs des municipalités ne s'appliquent qu'à l'endroit d'éléments architecturaux et environnementaux»,³ le Ministère conservant une juridiction exclusive en ce qui concerne les autres biens culturels qui peuvent faire l'objet de mesures de protection en vertu de la Loi comme, par exemple, les ressources archéologiques, les objets d'art et de tradition.

Pouvoirs conférés au niveau national par la Loi et responsabilités s'y rattachant

Le gouvernement du Québec dispose de deux mesures de protection pour assurer la sauvegarde d'éléments ponctuels : le classement et la reconnaissance à titre de monument historique.

Le classement est la plus importante des mesures prévues par la Loi. Il confère un droit de regard sur l'intérieur de l'immeuble et fait obligation au propriétaire d'obtenir des autorisations pour modifier, restaurer, déplacer ou démolir son bien. Ce dernier a la possibilité de recevoir une aide technique et financière.

De plus, il peut bénéficier d'une réduction de taxes si l'édifice est utilisé à des fins résidentielles. La Loi prévoit la possibilité de décréter une aire de protection autour de l'immeuble dans le but de lui conserver un environnement immédiat compatible avec sa mise en valeur.

La reconnaissance est une mesure moins contraignante. Elle est attribuée par le Ministère à un immeuble dont l'importance patrimoniale, sans posséder une valeur de symbole pour la collectivité québécoise, mérite d'être soulignée sans pour autant justifier un classement. Si le propriétaire désire effectuer des travaux, il doit simplement aviser le Ministère de son intention. La Loi permet au Ministère de contribuer financièrement à l'entretien et à la restauration de l'immeuble mais, dans la pratique, seule une aide technique peut être obtenue.

En termes d'obligations, le Ministère, en plus de fonder la majorité de ses décisions importantes sur l'avis de la Commission des biens culturels, doit prendre les mesures nécessaires pour s'assurer que les propriétaires respectent les règles établies pour fins de classement ou de reconnaissance. Il va s'en dire que «Le pouvoir et le devoir du gouvernement du Québec dans le domaine de la protection et de la mise en valeur du patrimoine ne peuvent ni ne doivent se limiter aux dispositions de la *Loi sur les biens culturels*. Le gouvernement a également pour obligation, par d'autres politiques et d'autres capacités d'intervention, de créer des conditions favorables à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine.»⁴

Mais, de la théorie à la pratique, il y a parfois un écart important! Souvenez-vous du sort réservé à la Maison Baptiste-Jamme de Kirkland, un bien classé monument historique sans aire de protection⁵ que les propriétaires ont laissé se détériorer graduellement avant d'être restauré in extremis mais qui a perdu toute sa valeur depuis l'implantation, tout autour, d'un centre commercial et d'un espace de stationnement asphalté. Pourtant, l'article 31 de la Loi dit que «Nul ne peut, sans l'autorisation du ministre, altérer, restaurer, réparer, modifier de quelque façon ou démolir en tout ou en partie un bien culturel classé et, s'il s'agit d'un immeuble, le déplacer ou l'utiliser comme adossement à une construction». De plus, l'article 31.1 précise que «Toute personne qui pose des actes prévus à l'article 31 doit se conformer aux conditions que peut déterminer le ministre dans son autorisation»⁶.

À suivre... *Les prochains articles aborderont des thèmes tels que : pouvoirs conférés aux instances locales, mesures d'aide et rôle des «gardiens du patrimoine».*

(1) La Loi sur les biens culturels, adoptée en 1972 par l'Assemblée nationale du Québec, désigne la Commission sous le nom de la Commission sur les biens culturels du Québec et fixe à douze le nombre de ses membres, tous nommés par le lieutenant gouverneur en Conseil.

(2) Dans une municipalité, ce comité peut être soit le comité consultatif d'urbanisme créé en fonction de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, soit en son absence, un comité spécial de trois personnes.

(3) La Loi sur les biens culturels et son application, M.A.C.Q., 1992

(4) Commission des biens culturels, *Les chemins de la mémoire*, Tome I, 1990, Préface, p.11

(5) *La Lucarne*, APMAQ, Vol. XIX, numéro 1, Hiver 1998-1999

(6) Loi sur les biens culturels, Éditeur officiel du Québec, 1992, p.13

Les membres du conseil d'administration 2003-2004

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière
(514) 272-3582

Agathe Lafortune, attachée aux
relations
(514) 332-5943

Gordon Lefebvre, conseiller
(514) 767-6311

Micheline Fecteau, conseillère
(514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller
(418) 259-7620

Activités 2004

Le dimanche 16 mai

Dudswell

ESTRIE

*

Les 12 et 13 juin

Rivière-du-Loup

BAS-SAINT-LAURENT

*

Le dimanche 11 juillet

Côte-de-Beaupré

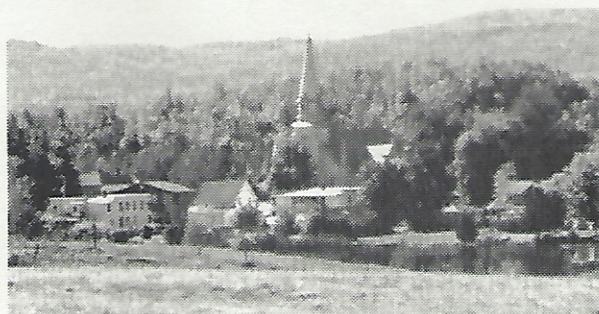
QUÉBEC

*

Le dimanche 29 août

Nouvelle-Beauce

BEAUCE



Ancien noyau villageois de Marbleton
Photos: CLD Haut-Saint-François

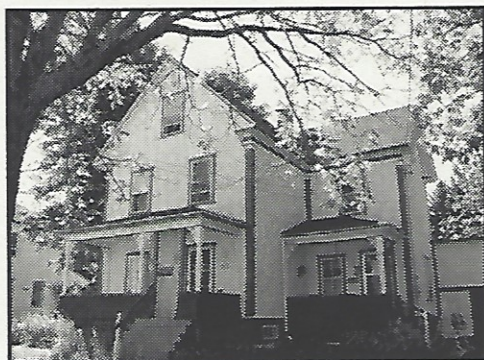
Le dimanche 16 mai 2004

Visite à Dudswell

Responsable : Julie Pomerleau, agente de développement culturel

À environ trente minutes à l'est de Sherbrooke, dans la Municipalité régionale de Comté (MRC) du Haut-Saint-François, venez découvrir, le 16 mai 2004, la beauté des bâtiments ancestraux de la municipalité de Dudswell. Cette journée est organisée avec la collaboration du Centre local de développement (CLD) du Haut-Saint-François.

La municipalité de Dudswell est constituée de deux anciens noyaux villageois : Bishopton et Marbleton. Ce dernier a été retenu en 2000 par l'Association des plus beaux villages du Québec pour la diversité de son patrimoine bâti, influencé par les différentes vagues de colonisation et ses paysages bucoliques.



Maison Bishop (1900)

Rendez-vous au Bishop's Crossing situé sur la rue Principale du noyau villageois de Bishopton, près de la traverse du chemin de fer, à 10 h 30 pour débiter la journée par une conférence qui traitera des particularités du patrimoine de Dudswell.

Après la conférence, le circuit débutera par la visite du deuxième étage du Bishop Crossing qui abrite une loge féminine anglophone. Toutefois, à l'origine ce bâtiment avait une fonction domestique, pour devenir par la suite un lieu de rassemblement de la communauté. La tournée de ce village se terminera par la visite du gîte *Le vieux chêne*, résidence à plan en L à deux niveaux d'occupation. Pour le dîner, un service de traiteur sera offert sur place à ceux qui le désireront au coût de 15,00 \$ par personne. Réservation obligatoire avant le 12 mai : Julie Pomerleau, tél. (819) 832-4914, courriel: patrimoine.cld@mrchsf.com

Ensuite, du côté de l'ancien noyau villageois de Marbleton, vous pourrez visiter, entre autres, l'église anglicane St. Paul's dont les plans ont été dessinés par le révérend Chapman. Vers 15 h 30, la promenade se terminera par la visite à l'Association touristique et culturelle de Dudswell, de la Collection Louis-Émile-Beauregard, où 66 sculptures sur bois sont présentées. Un léger goûter sera servi en complément.



Maison Gilbert (1877)

Les 12 et 13 juin 2004
Visite à Rivière-du-Loup
CMSQ avec la collaboration de l'APMAQ et de
Denis Boucher, coordonnateur Culture et patrimoine
Ville de Rivière-du-Loup

Vivez le patrimoine à Rivière-du-Loup les 12 et 13 juin prochains avec le *Conseil des monuments et sites du Québec* lors de sa 29^e assemblée générale annuelle. Deux jours de découvertes s'offrent à vous avec un programme enlevant: Déjeuner-conférence « Patrimoine et identité d'une ville », visite du manoir seigneurial Fraser, visites d'intérieurs de résidences privées dans le Vieux Saint-Patrice et à Cacouna, banquet et remise des certificats d'honneur décernés par le CMSQ. Visitez le site internet du CMSQ (www.cmsq.qc.ca) pour connaître la programmation détaillée et les forfaits disponibles.

Information et inscription par téléphone au (418) 647-4347; sans frais 1 800 494-4347.

Réservez tôt ! Nombre de places limité.

Le dimanche 11 juillet 2004
Visite sur la Côte-de-Beaupré
Responsable : Jacques Blais

La Côte-de-Beaupré vous accueillera le 11 juillet prochain. Même si le programme n'est pas encore définitif, nous pouvons déjà vous annoncer certaines des visites possibles : la maison Vézina, en cours de restauration à Boischatel, le moulin du Petit-Pré dont la roue à eau fonctionne à nouveau depuis l'été dernier, l'Auberge Baker à Château-Richer et la Basilique Sainte-Anne. Il faudra prévoir un petit déboursé d'environ sept dollars pour la visite comprenant une dégustation de vins du vignoble de Château-Richer. Lieu de rassemblement : le Moulin du Petit-Pré à Château-Richer à midi. Tous les détails dans le prochain numéro de *La Lucarne*.

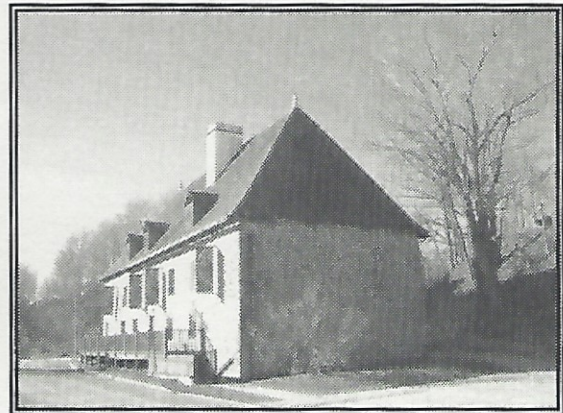
Le dimanche 29 août 2004
Visite en Nouvelle-Beauce

Responsable : Marie-Elaine Gadbois, chargée de projet
pour l'inventaire du patrimoine bâti au Centre local de
développement (CLD) de La Nouvelle-Beauce.

La Nouvelle-Beauce invite les membres de l'APMAQ à se laisser charmer par ses maisons anciennes, le dimanche 29 août 2004. L'heure et le lieu exact du rendez-vous vous seront communiqués dans le prochain numéro de *La Lucarne* (été 2004). Les activités prévues pour cette visite commenceront avec la description des particularités architecturales de la Beauce. Suivra la présentation de l'inventaire du patrimoine bâti de La Nouvelle-Beauce réalisé au cours de l'année 2004. La journée se terminera avec la visite de quelques-uns des plus beaux exemples de l'architecture ancienne de La Nouvelle-Beauce.

Congrès annuel de l'APMAQ
Terrebonne, 1, 2 et 3 octobre 2004
Responsables : Réal Béland et Bernard Drouin

La ville de Terrebonne, située sur la rive nord de la rivière des Mille-Iles, possède, dans le secteur du Vieux-Terrebonne, un ensemble patrimonial exceptionnel dont les racines remontent au 18^e siècle et qui a été mis en valeur d'une façon exemplaire grâce à l'engagement des citoyens, à la vision des élus municipaux et à la participation du ministère des Affaires culturelles. Cet ensemble comprend plusieurs maisons bourgeoises d'architecture monumentale érigées le long de la rue Saint-Louis, un pôle institutionnel incluant le manoir seigneurial Masson et l'église, des maisons ouvrières, le bourg et ses bâtiments modestes et enfin, le site historique de l'Ile-des-Moulins, carrefour économique et social à l'époque seigneuriale. Avec ses quatre bâtiments restaurés datant du 19^e siècle : boulangerie, moulin à farine, moulin neuf et bureau seigneurial, ce site constitue le deuxième ensemble historique du Québec après celui de la Place-Royale. C'est dans le moulin neuf que se tiendront la conférence d'ouverture, les ateliers, le repas du samedi soir, l'encan au profit de la Fondation ainsi que l'assemblée générale. Les informations concernant le programme de même que les modalités d'inscription vous seront communiquées dans le prochain numéro de *La Lucarne*. Un rendez-vous à ne pas manquer!



Moulin du Petit-Pré à Château-Richer
Photo : Jean-Louis Tirman



Vie de l'association

Mise en ligne prochaine du nouveau site web de l'APMAQ

Notre nouvelle adresse : www3.sympatico.ca/maisons.anciennes
La mise en ligne aura lieu d'ici la fin du mois de mars. À surveiller...

Le groupe de travail (Anita Caron, Micheline Fecteau et Agathe Lafortune) s'est réuni à plusieurs reprises avec André Miller pour la mise à jour du contenu des pages. Nous avons voulu rendre le site plus convivial et interactif. Des pages ont été ajoutées tout en tenant compte des limites d'espace disponible de notre nouveau serveur. Le travail de reconfiguration a été confié à André Miller. Lorsque vous visiterez le site, vous trouverez les rubriques suivantes : *Accueil, Mandat et objectifs, Activités, Publications, Actions de sauvegarde, Fondation Maisons anciennes, Prix Robert-Lionel-Séguin, Adhésion, Nous contacter, Liens*. La rubrique *Activités* vous tiendra au courant des activités à venir. Des bons de commande ont été ajoutés pour les anciens numéros de *La Lucarne*. Vous trouverez aussi des listes de fiches techniques et de chroniques sur l'architecture déjà publiées avec la possibilité de commander les numéros dans lesquels elles ont été publiées. Enfin, nous espérons recevoir vos commentaires et suggestions par le biais de la rubrique *Nous contacter*.

Le comité de gestion des archives et du site web
Micheline Fecteau

Appel à tous !

Le comité de gestions des archives et du site web aimerait augmenter le nombre de ses membres. Avis à tous ceux et celles qui pourraient avoir un intérêt pour toutes les activités reliées à la classification des archives. Veuillez nous contacter et c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre équipe.

Prix Robert-Lionel-Séguin 2004

Vous trouverez joint au présent numéro de *La Lucarne*, un appel de candidatures précisant les modalités du concours pour le Prix Robert-Lionel-Séguin 2004. Les personnes qui souhaiteraient faire une proposition de candidature sont priées d'adresser les documents requis à cet effet au Secrétariat de l'APMAQ avant le 7 mai.

Les Matinées Nature et Jardins à la Maison Chénier-Sauvé

La Fondation Maisons et Jardins Chénier-Sauvé (83, rue Chénier à Saint-Eustache) vous invite à participer à ses activités culturelles et éducatives de la saison 2004. Concerts, soirées poésie et conférences ont lieu dans l'intimité du salon familial. Les *Matinées Nature et Jardins* s'y tiendront le samedi matin à 10h, à partir du 1^{er} mai. Retenir les dates suivantes : 5 juin, 10 juillet, 7 août, 4 septembre, 2 octobre et 6 novembre. Dans le cadre d'ateliers pratiques, des horticulteurs chevronnés aussi bien que des horticulteurs en herbe pourront côtoyer les meilleurs spécialistes. Les profits de ces activités sont versés à la Fondation pour la conservation du patrimoine historique dont elle a la charge.

Les *Matinées Nature et Jardins* : billet pour une matinée : 10\$ (carnet de 4 billets, 30\$)

Réservation obligatoire : (450) 373-0149

Courrier des lecteurs

- Précisions apportées en lien avec la visite de juillet 2003 à Saint-François

Sans vous reprocher quoi que ce soit, je me dois de vous signaler, écrit Jacques Boulet, président de la Société de conservation du Patrimoine de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, que le Christ, réalisé par François Baillargé en 1798 pour le compte de Jacques Morin dit Ducharme, habite toujours ce petit édicule construit une première fois en 1831, tout spécialement pour préserver cette œuvre que la Fabrique venait de recevoir en cadeau; présentement, elle est dans un bon état de conservation. D'autre part, notre lecteur regrette que le Comité d'embellissement de Saint-François n'ait pas été mentionné comme un des principaux collaborateurs dans l'organisation de la visite.

- Un appel aux membres qui a porté fruit

Julie Boucher, membre de l'APMAQ, tient à remercier les personnes qui ont répondu à son appel concernant des références recherchées pour le réemaillage d'une baignoire en fonte datant des années 1930 (*La Lucarne*, hiver 2003-2004). « Grand merci ! Nous avons maintenant les références que nous voulions pour rénover notre baignoire. »

Pour devenir membre ou pour renouveler
votre adhésion à
l'APMAQ

Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre et
un reçu, postez votre chèque au

Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

Carrefour des petites annonces

**Ébénisterie
Pelletier & fils inc.**

Fidèle gardien du patrimoine depuis 1890

Balcons, colonnes, ornements architecturaux.
Armoires de cuisine et meubles exclusifs.

Lean-Raymond Pelletier
Antoine Pelletier
2995 chemin des Patriotes
Saint-Ours, Qc J0G 1P0

Tél.: (450) 785-2822 Fax.: (450) 785-3822

Bernard Lajoie
Consultant en restauration
de bâtiments et décoration

774, rue Principale
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
(sortie 152, autoroute 20)

Tél.: (450) 791-2448

TECHNIPIERRE-HÉRITAGE

Technique et Économie du Patrimoine
Construction et Restauration

Experts consultants en conservation
et restauration du patrimoine

www.technipierreheritage.com 11654, avenue Racette
Tél: 514-323-0800 Montréal-Nord, QC
Télec: 514-323-8573 H1G 5J5

Ferblantiers - couvreurs

J. Corbeil & Fils Inc.

Guy Corbeil
1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0
Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Éco-Réno Matériaux de rénovation recyclés

6631
Papineau
Montréal

(514) 725-9990 www.ecoreno.com

Pour l'environnement et le patrimoine

PERRON & FILS
FERBLANTERIE ARTISANALE

Clément Perron
Président-Fondateur

3005, rue Fréchette
St-Jean-Baptiste
(Québec) J0L 2B0

Tél. : (450) 464-9824
1-800-899-9824
Fax : (450) 464-9417
perronetfils@qc.aira.com

Florence D'ALLAIRE
restauratrice

Meubles et boiseries
dorure-placage-retouche-finition ancienne-reproduction

tél. et fax : 418.648.0489
florenced_allaire@hotmail.com

Distributeur et manufacturier des produits :

PERALLOY
CONCERT
REVÊTEMENT DE TOITURE MÉTALLIQUE

RHEINZINK
Distributeur autorisé

SPECIALITÉS :
Corniches et toitures ancestrales
Reproduction de pièces artisanales

9087-4132 Québec Inc. R.B.Q. #8270-4347

CONTINUITÉ

Le patrimoine conjugué au futur!

Pour être au fait de ce qui concerne le patrimoine au Québec, vous pouvez compter sur le magazine *Continuité*, un outil de connaissance qui propose une information complète et de pointe sur le patrimoine.

Par son contenu original et diversifié, *Continuité* propose un regard aiguisé sur des enjeux cruciaux de protection et de mise en valeur du patrimoine au Québec et ailleurs.

Chaque trimestre, un dossier thématique est approfondi, des chroniques passionnantes explorant de multiples facettes du patrimoine sont proposées, des nouvelles brèves sont communiquées pour vous permettre de vous tenir au fait de tout ce qui bouge dans le monde du patrimoine.

Le magazine *Continuité* vous invite
à vous abonner pour découvrir
et partager le patrimoine québécois.

ÉDITIONS CONTINUITÉ INC.

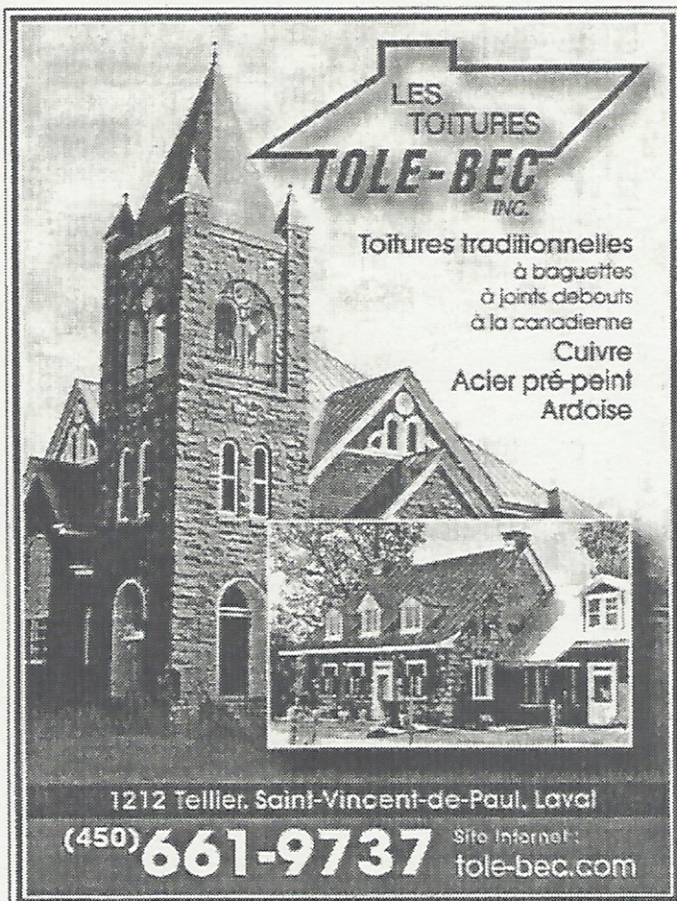
82, Grande Allée Ouest, Québec (Québec) Canada G1R 2G6
Téléphone : (418) 647-4525 • Télécopieur : (418) 647-6483
Courriel : continuite@cmsq.qc.ca • <http://www.cmsq.qc.ca>

Un projet soutenu par le Fonds du Canada pour les magazines,
du ministère du Patrimoine canadien.



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

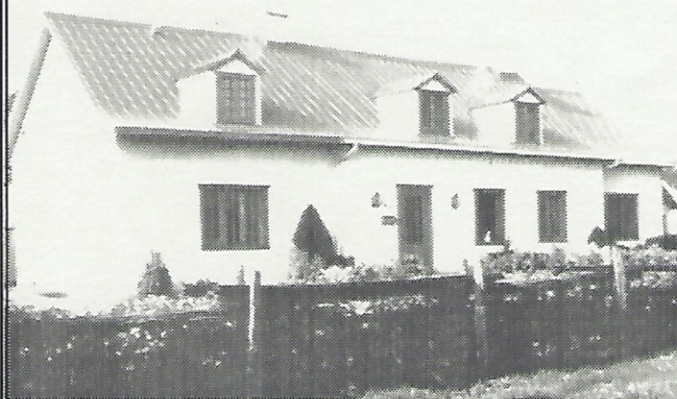


LES
TOITURES
TOLE-BEC
INC.

Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site Internet : tole-bec.com

Amateurs de nature "en ville", voici votre
chance de vous installer à Ahuntsic
sur l'Ile de la Visitation!



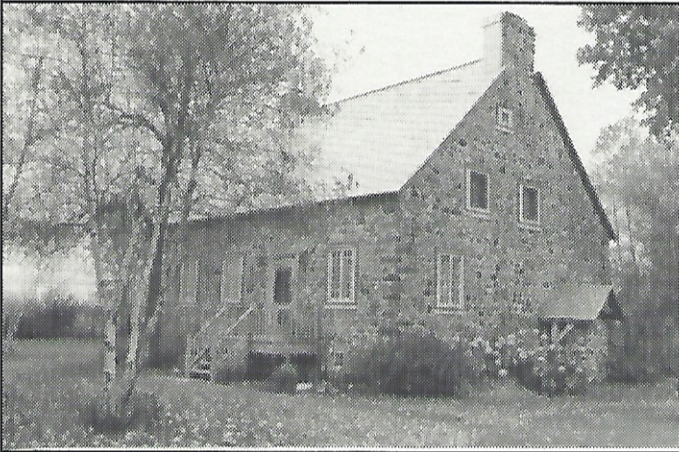
Superbe maison au charme d'antan et commodités modernes. Sur un terrain de 14 000 p.c. à quelques minutes des transports en commun, cette chaleureuse résidence compte 4 chambres à coucher, 3 1/2 salles de bain, 2 salons, salle de séjour, solarium et beaucoup plus. Idéale pour grande famille, famille inter-génération ou professionnel.

Appelez-moi dès aujourd'hui.

Annik Joly, agente immobilière agréée
(514) 630-7324
annik@joly.com



DOMAINE HISTORIQUE



MAISON SÉNÉCAL 1799—BROSSARD

Restaurée dans les règles de l'art. La fenestration respecte l'architecture. Foyer d'époque, four à pain. Planchers de madriers de pin. Portes, moulures et armoires encastrées conçues par des artisans. Poutres et structures du toit apparentes. Cachet d'antan. Plusieurs dépendances: écurie, garage double et laiterie. Sous-sol peut être aménagé. Venez lui rendre visite ... vous serez charmé! Prix: 569 000 \$

Guy Richard

Agent immobilier agréé
g.richard@sympatico.ca
www.royallepage.ca

Lise Lessard
Tapisserieur - décorateur

3, rue du Rocher, St-François, Qc, G0R 3H0 418-259-3133

- Rembourrage à l'ancienne avec crin animal et / ou végétal
- Rembourrage contemporain de meubles actuels
- Service d'harmonisation des tissus et des couleurs
- Panoplie de tissus haut de gamme

418-259-3133

*Spécialisée dans le respect
des traditions et des styles*

Restauration
de *photographies* et de documents précieux

Redonner vie à nos photos
C'est se raconter, c'est se faire du bien ...

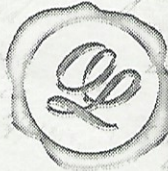
PHOTOGRAPHIES ET DOCUMENTS D'ARCHIVES endommagés par le temps
Le goût de les mettre en valeur, par pur plaisir ! ...

Numérisation
et restauration de photographies
en couleurs ou en noir et blanc,
récentes ou anciennes,
avec ou sans négatif.

Petits et grands formats.

Finition sur papier photo
de qualité professionnelle.
Conservation et reproduction
du caractère vieillot
des documents anciens.

Montages spéciaux
à partir de plusieurs photographies
pour souligner un thème ou un événement,
pour raconter les transformations d'un lieu
ou l'évolution d'une personne.



Odette Lambert

Odette Lambert Infographiste
5-451, rue des Frênes Est, Québec, Qc G1J 1G9
Téléphone : 418 622 0472
Courriel: lambert_odette@hotmail.com

Encarts publicitaires

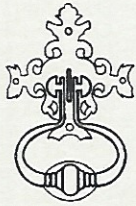
Pour faire paraître un encart publicitaire dans *La Lucarne*, vous faites parvenir vos textes et illustrations accompagnées d'un chèque à L'APMAQ, 2050, rue Amherst, Montréal (Qc), H2L 3L8.

Les tarifs en vigueur sont:

Carte d'affaire	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.

La publication d'annonces publicitaires dans La Lucarne ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

Rivière-du-Loup se donne une politique du patrimoine

par Louis Patenaude

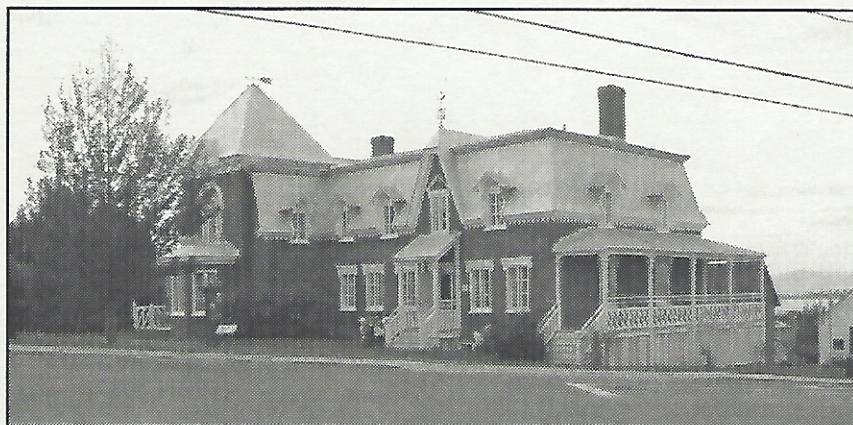
Le 9 décembre 2002, le Conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Loup adoptait à l'unanimité une politique du patrimoine. À notre connaissance, la seule autre ville québécoise à s'être dotée d'un tel instrument, est la nouvelle ville de Gatineau. Alors que la société québécoise tente d'obtenir une telle politique de la part de son gouvernement et que la Ville de Montréal, elle-même, élabore la sienne, il est important de faire état de cette initiative dans *La Lucarne*. En effet, l'existence d'une politique du patrimoine constitue une étape capitale dans la démarche de sauvegarde, thème sur lequel nous voulons mettre l'accent au cours des prochains mois.

Cette politique est «l'aboutissement d'un long cheminement qui nous a permis de constater, réfléchir, consulter et échanger sur l'héritage qui nous a été légué et qui sera retransmis aux générations futures» comme le dit le maire de Rivière-du-Loup, monsieur Jean D'Amour, dans son mot de présentation; un peu plus loin, le préambule rappelle que cette politique a été précédée de «30 ans de luttes, de projets, de réussites et d'échecs»...et que le contexte qui en découle «appelle à une prise en charge collective du patrimoine par les luperivois».

La notion de patrimoine prévue par cette politique est assez étendue puisqu'elle comprend le patrimoine immobilier, dont, entre autres choses, des éléments de paysage, trames de rue, éléments topographiques, couvertures végétales, percées visuelles..., le patrimoine mobilier et le patrimoine vivant soit la musique, les danses traditionnelles, les techniques artisanales et les savoir-faire détenus par les porteurs de tradition.

La politique préconise, fort opportunément une gestion intégrée du patrimoine. Les patrimoines immobilier, mobilier et vivant seront «perçus comme un tout et ainsi appelés à se compléter dans les interventions». Les «interventions d'ensemble seront favorisées». La politique aura un caractère multisectoriel c'est-à-dire qu'elle fera appel à divers services municipaux. En effet, il est prévu que si le *Service loisirs, culture et communautaire* est le porteur du dossier, le suivi de cette politique incombe également à une équipe de coordination inter services comprenant le *Service d'urbanisme et de développement* et des représentants d'autres services municipaux.

Une politique fixe des objectifs, trace des axes et fournit des moyens d'action. Elle permet une approche réfléchie et rationnelle ainsi, souhaitons-le, qu'une action préventive; elle encadre et motive l'engagement des citoyens. Il faut se réjouir que certaines de nos autorités municipales soient disposées à s'investir à ce point.



Le manoir Fraser
Photo: Ville de Rivière-du-Loup